COMMUNE DE
MERSCH

AVIS

Objet: **Monsieur Rui Tiago Sousa Martins – Construction d'une terrasse et d'un abri de jardin en zone inondable du cours d'eau « Alzette » à Rollingen**

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 5 août 2026, réf EAU-AUT-26-0640, concernant la construction d'une terrasse et d'un abri de jardin en zone inondable du cours d'eau «Alzette » à Rollingen, est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 28 août 2026 au 7 octobre 2026 inclus.

Mersch, le 25 août 2026

ADMINISTRATION COMMUNALE MERSCH

le secrétaire adjoint, le bourgmestre,